

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE - CANTON DE ROMBAS  
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE ORDINAIRE DU 13 AVRIL 2026

Conseillers élus : 15  
En exercice : 15  
Présents : 13  
Pouvoirs : 2  
Absents excusés : 2

Date de convocation : 02 avril 2026

**Étaient présents :** Mme Enza BAROTTE ; M. Raymond BECKER ; Mme Lise BONIFAZZI ; Mme Anne-France COLNAT ; M. Philippe FAVRE-MONNET ; Mme Justine KREMER ; M. Pierre MAGRA ; M. Sylvain MARTIN ; Mme Catherine LÉCUYER ; M. Patrice PIOVAN ; M. Antoine ROSANO ; Mme Nathalie ROUSSEAU ; Mme Karine WEBER.

**Étaient absents excusés :** M. Geoffrey FOURNY a donné procuration à M. Sylvain MARTIN ; Mme Annabelle GAUDINOT a donné procuration à Mme Justine KREMER.

**Secrétaire de séance :** Mme Enza BAROTTE.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame le Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil du 21 mars 2026.

Madame le Maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

---

**DÉLIB : 7.2-020/2026 : VOTE DES TROIS TAXES**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

**Décide** de ne pas majorer les taux des taxes pour l'année 2026.

**Les taux seront les suivants :**

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 23,68 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 50,51 %
- taxe d'habitation : 7,52 %

**VOTES : À L'UNANIMITÉ**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture de Metz-Campagne pour contrôle de la légalité.  
Au registre suivent les signatures.

Fait à Norroy-Le-Veneur, le 15 avril 2026  
Madame le Maire, Nathalie ROUSSEAU



Accusé de réception en préfecture  
057-215705112-20260413-2026DEL020-DE  
Reçu le 16/04/2026

